



EXTRAIT N°61/2024 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PREFECTURE MARTINIQUE
REÇU LE

SEANCE DU 24 JUIN 2024

21 OCT. 2024

Contrôle de Légalité

Date de la convocation :
Le 17 juin 2024

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :
Présents 24
Procurations 4
Absents 5
Excusés 0

En cours de Séance :
Présents 24
Procurations 4
Absents 5
Excusés 1

ASSISTANTS

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre du mois de juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. MONPLAISIR Yan

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane Mme DUBO Corinne, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. BERNABE Cédric, M. FERDINAND Thierry, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme MENCE Marielle, Mme CARIN Jocelyne, M. ROSELET Jean-Christophe, M. DELPHIN Laurent M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clémence, M. MARLET Daniel

ABSENTS EXCUSES : M. NAPOLY Raymond (procuration à M. ADELE Claude), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne), M. THELESTE Johan (procuration à Mme Anne-Caroline DUCADOS), Mme FRANCOIS Francine, (procuration à M. ATHANASE Rémy).

ABSENTS NON EXCUSES : M. CACLIN Laurent, M. ARETO Joseph, M. ADELAIDE Michel, M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARDOU Josiane

M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Valentine CILPA (DGSA1) M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), M. Victor VELAYE (Dirfin),

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

EQUIPEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

Le Maire expose :

Pour garantir le bon fonctionnement des différents services municipaux et la sécurité des agents dans l'exercice de leurs missions, la ville doit renouveler certaines machines-outils et divers outillages.

Cette opération est estimée à la somme de 450 000,00 € HT. Le plan de financement prévisionnel est établi comme suit :

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	TAUX
Matériels/ Equipements/ Outilages/ Fournitures/ Mobiliers/ Accessoires pour : - Services Techniques - Service des sports - Service hygiène/ sécurité - Ecoles municipales - Administratifs	450.000,00	CACEM <i>Fonds de concours</i> VILLE <i>Autofinancement</i>	225.000,00 50 % 225.000,00 50 %
TOTAL	450.000,00		450.000,00 100 %

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

➤ **DECIDE**, à l'unanimité

APPROUVER le plan de financement proposé,

DONNER mandat au Maire pour signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 24 juin 2024

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

